



# L'informateur

## # 13 - le 10 avril 2012

Bonjour à tous,

Cinq sujets :

1. Le printemps
2. Les affaires
3. La réunion annuelle
4. Le fric
5. Notre gardien à votre service

## Avant-propos...

Aux superstitieux, soulignons allègrement qu'il s'agit du treizième bulletin d'information. Prenez vos précautions avant de lire, faites brûler de l'encens, fermez vos rideaux et verrouillez vos portes. Et notez enfin qu'en 2013, nous vivons TROIS vendredi 13 : en janvier, en avril et en juillet.

## Le printemps

Printemps, retour de la chlorophylle, montée du soleil, signal de sourire, déclic de renaissance. Terreau fertile pour tous les optimismes.

Les oiseaux et insectes migrateurs reviennent en force pour nous charmer ou nous emmerder, c'est selon. Il en est de même des humains migrateurs.

Ce qui nous mène directement aux affaires...

## Les affaires

Engourdies qu'elles sont depuis quelques mois, le printemps les stimulera certainement. Tels les bourgeons qui pètent au soleil, nos affaires se déploieront, dès le retour des migrateurs.

On n'a pas de nouvelles à vous donner pour le moment car, à vrai dire, il ne s'est rien passé depuis longtemps. Mais la marmotte nous a confié que ça bougerait sous peu. Elle nous a remplis d'espoir, cette marmotte. Alors on regarde l'avenir avec une prudente confiance, conscients de ce que l'on appelle «l'obligation de résultat».

## La réunion annuelle

Ce sera en juin, très certainement. On précisera, fin avril, quel samedi ou quel dimanche matin. Il s'agira d'une réunion annuelle typique, avec rapport d'activité, rapport financier, dépôt de budget et élections. Vos administrateurs termineront alors leur mandat. À eux de se retirer ou de se présenter pour un nouveau mandat. À vous de réélire ceux qui solliciteront un nouveau mandat ou de les pousser gentiment vers la sortie. Les dernières élections ont eu lieu le 4 juin 2010.

C'est à ce moment que nous ferons le point sur le transfert d'actifs, de la Société vers l'Association. Ce sera aussi le temps de discuter des règlements, de leur application et de leur adaptation aux situations nouvelles.

Vos administrateurs tiendront le 29 avril leur dernière réunion régulière avant la réunion annuelle. Pour certains d'entre eux, ce sera leur dernière réunion, tout court.

## Le fric

L'argent ne pousse pas dans les arbres, dit-on. Malheureux car si c'était le cas, ça ne serait pas compliqué de financer notre Association. Alors même s'il y a beaucoup d'arbres au lac, nous devons allonger des chèques pour entretenir la route, notamment. 48K\$, seulement pour le déneigement, cet hiver. Et parlant de route, on effectuera prochainement les réparations nécessaires, à mesure que l'écoulement des eaux le permettra.

Évidemment, il y a d'autres dépenses à encourir. La route n'est pas notre seul souci bien que ce soit le principal. Lors de la réunion annuelle, vous aurez droit à un budget. Et oui, ne vous inquiétez pas, vous recevrez les documents à l'avance.

On vous a demandé une cotisation de 550\$, en septembre dernier. Or, figurez vous qu'une dizaine d'entre nous n'ont pas encore payé. Croyez-vous que nous devrions afficher les noms des mauvais payeurs sur un panneau à côté de la barrière? Ou désactiver leur code d'ouverture de barrière? Peut-être serait-ce plus efficace de les attacher à un arbre et de les lapider? (Y en a-t-il qui vont prendre ça au sérieux?) Chers payeurs retardataires, un effort, s'il vous plaît!

On commence, depuis le 1 avril, un nouvel exercice financier. On a besoin de fric et on vous rappelle que les jours où la Société payait la moitié de l'ardoise sont terminés. Ça va donc nous coûter plus cher qu'avant, annuellement. Vous vous souviendrez que le 10 septembre dernier, nous vous avons présenté un budget d'exploitation pour l'exercice 2011-2012 indiquant une cotisation potentielle de 1 360 \$ pour une première année d'opération. Les chiffres ne sont pas encore complètement comptabilisés pour 2011-2012 et vous seront livrés début juin. Si déficit il y a, il faudra combler.

D'ores et déjà, il faut garnir nos coffres. Vous recevrez un avis de cotisation de 550\$ au cours des prochains jours. Prière de payer sur éception. Les mauvais payeurs devront payer en double, pour rattraper leur retard. Quant aux bons payeurs, c'est le temps d'amasser des pierres pour préparer la séance de lapidation. Quantité maximum, 15 pierres ou 10 kilos. (Bon, c'est une blague. Mieux vaut le dire, on sait jamais...).

## Un intendant à votre service

Nous vous annonçons, le 8 février, que nous avons retenu les services d'un intendant, Martial Germain. Il est plein d'ardeur ce Martial. Quand il n'est pas affairé au service de l'Association, il est disponible pour effectuer divers travaux d'entretien extérieur ou intérieur sur vos propriétés, comme par exemple l'entretien de la pelouse, des fleurs, le nettoyage du terrain avec un souffleur à feuilles et le nettoyage des gouttières. Il coupera les arbres inutiles ou dangereux, fendra du bois de chauffage, abattra des arbres pour construire sur un nouveau terrain.

Polyvalent à l'extrême, il entreprendra menuiserie, réparation de quai, peinture, soudure.

Et en hiver : il déneigera toitures et entrées. Tiens donc, il pourrait dégager l'entrée de ceux qui, trop occupés par d'importants projets, stationnent sur le chemin et bloquent le passage de la gratte des Bélanger.

Notez ses coordonnées :

Martial Germain  
474, Rang St-Joseph Ouest  
St-Alban, Québec  
G0A 3B0  
418-268-8227

*Vos administrateurs*

[www.lacclair.org](http://www.lacclair.org)